



Municipalité de Saint-Eusèbe

Numéro 108 Juin 2017

Dépôt légal - 2^e trimestre 2017



MOT DU MAIRE



Bonjour à vous tous, citoyens et citoyennes de Saint-Eusèbe.

Les grandes vacances arrivent à grands pas, notre festival aussi. N'oubliez pas de venir nous rencontrer au Festi-Cèdre, du 12 au 16 juillet prochain. Réservez dès que possible vos cartes pour les repas et les représentations de **la pièce de théâtre de Simon Côté « Les veuves de chasse »**. De belles activités prévues, voir la programmation à l'intérieur du journal.

Plusieurs visiteurs sont attendus, profitez-en pour les inviter à venir s'installer chez -nous. Nous avons un programme d'accès à la propriété résidentielle très intéressant pour ceux qui se construisent, achètent, et/ou qui rénovent leur maison. L'application des mesures incitatives s'échelonne sur trois ans, pour plus d'information communiquer avec Chantal ou visiter notre site internet www.sainteusebe.ca/municipalite pour voir le programme au complet.

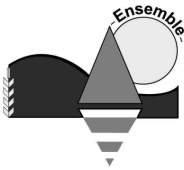
N'oubliez pas de faire le ménage sur votre terrain afin d'être prêt pour la visite d'évaluation des classificateurs des Fleurons du Québec qui repasseront cet été pour nous donner une nouvelle note. Grâce à vous, nous avons obtenu 3 « Fleurons du Québec » en 2014 et il faut s'assurer de le conserver ou encore mieux, l'améliorer. Embellissez et fleurissez vos espaces, c'est bon pour vous et agréable à l'œil pour vos voisins et les touristes.

Espérant une bonne collaboration de votre part, je vous souhaite un très bel été à tous!

Gaston Chouinard
Gaston Chouinard, maire

Dans ce numéro :

<i>Affaires municipales</i>	2
<i>Vie chrétienne</i>	7
<i>RIDT</i>	9
<i>RÉGIONALES</i>	10
<i>PARC NATIONAL</i>	11
<i>DESJARDINS</i>	12
<i>MINI TOURNOI</i>	13
<i>MARCHÉ PUBLIC DÉGELIS</i>	14
<i>CISSS</i>	15
<i>Régionales</i>	16
<i>Programme Festi-Cèdre</i>	17
<i>Petites annonces</i>	18
<i>Le 24 juin</i>	19



AVEZ-VOUS NETTOYÉ VOTRE CLAPET ?

Il est important que vous nettoyez votre clapet antiretour au moins 2 fois par année afin de ne pas avoir de surprises s'il y a des travaux dans le réseau.

Des accumulations de débris (corps gras) peuvent se produire sous le clapet et l'empêcher de fonctionner adéquatement lorsque nécessaire.

Je vous rappelle qu'il y a un règlement relatif aux rejets dans le réseau d'égout et qu'il est interdit de jeter des matières grasses dans le réseau, cela empêche le bon fonctionnement de votre clapet en plus de causer des problèmes à l'usine de traitement.

S'il vous arrivait d'échapper un peu de gras dans l'évier en égouttant vos aliments, assurez-vous de faire couler de l'eau chaude quelques minutes afin que le gras ne se colle pas au clapet.

Saviez-vous que s'il y a refoulement un jour, et que votre clapet n'est pas nettoyé régulièrement, votre assureur ne couvrirait pas les dégâts?

NOUVEAUX ARRIVANTS

Le Conseil municipal désire souligner l'arrivée des nouveaux arrivants, des nouveau-nés et des nouveaux commerces lors du Festi-Cèdre. La date de référence est du 1^{er} juillet 2015 jusqu'au 30 juin 2016. Alors si vous êtes nouvel arrivant, si vous avez une naissance à signaler durant cette période, ou même une nouvelle entreprise à faire connaître, me le faire savoir avant le 27 juin afin d'avoir le temps d'envoyer une invitation spéciale. Si le bureau est fermé, vous pouvez laisser vos coordonnées sur le répondeur (418-899-2762) et nous vous rappellerons si nécessaire.

PNEUS

Un grand ménage a été fait dans la cour de l'entrepôt municipal; dorénavant, les pneus ne seront plus acceptés. Vous êtes priés de les apporter dans les Écocentres de la région, ou de les laisser au garage lorsque vous en installez des nouveaux.

TAXES MUNICIPALES

L'échéance du 2^e versement des taxes municipales est le 29 juin.

AVIS AUX UTILISATEURS DU RÉSEAU D'ÉGOUT

S.V.P., ne pas jeter dans les toilettes des petites lingettes humides, des couches, des tampons ou serviettes hygiéniques, des condoms, des cotons-tiges, des guenilles, etc.

Ces choses ne sont pas décomposables rapidement et peuvent endommager le système de traitement des eaux usées; **ce qui entraînerait des coûts majeurs qui nous obligeraient à augmenter votre taxe de services pour plusieurs années.**

Nous avons encore dû faire vider les regards du site d'enfouissement et ils étaient pleins d'objets qui ne doivent pas traverser dans les bassins d'épuration pour ne pas endommager les soufflantes.

Merci pour votre collaboration.

PRENDRE NOTE que le bureau municipal sera fermé les vendredis après-midi à partir du 15 juin jusqu'au 15 septembre 2017 et il sera aussi fermé le 23 juin ainsi qu e le 3 juillet pour les congés de la St-Jean-Baptiste et la Confédération.



Comme déjà annoncée, la municipalité a renouvelé son adhésion au programme de classification horticole des Fleurons du Québec. Les Fleurons du Québec reconnaissent les efforts d'embellissement durable des municipalités québécoises. La cote de classification horticole, qui va de 1 à 5 *fleurons*, est attribuée pour trois ans à la suite de l'évaluation professionnelle des classificateurs.

À la première visite des classificateurs, **en 2011, la Municipalité a obtenu 2 fleurons, en 2014, 3 fleurons.** Elle espère recevoir un fleuron de plus cette année, **le résultat dépendra des efforts de tout un chacun.**

Lorsque la date pour la visite des classificateurs sera connue, nous vous le ferons savoir. En attendant, il faut préparer vos terrains, planter vos fleurs et arbustes. Profitez-en aussi pour faire du ménage sur votre terrain et vous conformer au règlement # 03 - 2013 « Règlement général sur les nuisances » disponible sur notre site Internet.

Comme mentionné dans la précédente communication, le classificateur des Fleurons du Québec visitera 60 % du territoire de la municipalité, et classifiera les aménagements à la vue du public. Le pointage pour tous les domaines s'additionne en fonction des critères suivants :

- la variété des éléments horticoles (massif de vivaces et annuelles, arbustes et arbres);
- le nombre d'éléments construits (mobilier urbain, éclairage, signalisation, structure architecturale, pièce d'eau, éléments inertes, bacs à fleurs);
- la mise en valeur du potentiel exploitable;
- l'état visuel du patrimoine bâti et de l'aménagement paysager;
- l'harmonie et/ou la thématique.

Caractéristiques de la grille d'évaluation :

La grille évalue l'ensemble de l'entité municipale selon cinq sections. Ainsi, sur 1 050 points :

- **340 points** sont réservés à l'administration municipale : les entrées, les parcs et espaces verts, l'hôtel de ville et les autres édifices municipaux ainsi que les voies publiques;
- **180 points** sont réservés au domaine institutionnel : établissements religieux, écoles, autres édifices;
- **230 points** sont réservés au domaine résidentiel : façades des habitations unifamiliales, multifamiliales et des propriétés agricoles. Les points sont répartis selon l'importance des secteurs d'habitation;
- **140 points** sont réservés au domaine commercial et industriel : commerces, industries;
- **160 points** sont réservés aux initiatives communautaires et au développement durable.





Les fleurons sont attribués selon le score total :

5 fleurons : de 875 à 1050 points

3 fleurons : de 525 à 699 points

1 fleuron : de 175 à 349 points

4 fleurons : de 700 à 874 points

2 fleurons : de 350 à 524 points

0 fleuron : de 0 à 174 points

Des points sont attribués selon l'état visuel du bâtiment et de l'aménagement paysager tenant compte, sans toutefois s'y limiter, des éléments suivants : rouille, écailles, fissures, déchets, graffitis non autorisés, pourriture et matériaux inappropriés (bas de gamme) pour les bâtiments et du chiendent, pelouse en friche, éléments étrangers, érosion, plantes ou fleurs fanées, arbres ou arbustes morts, absence de taille ou taille inadéquate, pour l'aménagement paysager.

Des points négatifs sont aussi attribués :

20 points Dégradation, détérioration;

10 points Bâtiments à l'abandon;

10 points Non-respect du principe du « bon arbre au bon endroit »;

10 points Nuisances visuelles;

10 points Présence de plantes artificielles;

10 points Taille des éléments végétaux en boule;

10 points Terrain à l'abandon et/ou en friche;

10 points Utilisation de pesticide non homologué ou non permis.

Alors, faites ce que vous avez à faire pour augmenter les chances de la Municipalité d'obtenir un quatrième Fleuron, ou, au minimum, conserver nos 3 Fleurons. Tous ensemble, on peut réussir.

N'oubliez pas de vous inscrire au bureau municipal pour participer au concours « **Embellissons Saint-Eusèbe** ». Nous allons faire un tirage au sort parmi les personnes qui se seront inscrites au concours. Le prix de participation, **un montant de 50 \$** à dépenser chez un commerçant ou une entreprise de la municipalité de Saint-Eusèbe (au choix du gagnant). Ainsi, nous encourageons l'achat local, en plus d'embellir notre municipalité. Il est très important de vous inscrire avant le 13 juillet 2017 16 h 30, au bureau municipal (418-899-2762). Le tirage au sort se fera le samedi 15 juillet, durant le souper du Festi-Cèdre, après la présentation des nouveaux arrivants et nouveau-nés.

Le concours s'adresse aux propriétaires, locataires, organismes et entreprises

Nous avons mis sur notre site internet www.sainteusebe.ca quelques conseils tirés du dépliant diffusé par la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec [www.fihq.qc.ca] qui a été produit grâce à la participation financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Le jardinage, en plus d'être un loisir agréable, est excellent pour la qualité de votre environnement et pour votre santé.



Voici quelques conseils tirés du dépliant diffusé par la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec [www.fihq.qc.ca] a été produit grâce à la participation financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

CONSEILS POUR JARDINER AUTOUR DE LA MAISON

Créer, autour de sa maison, sur son balcon ou sa terrasse, un bel environnement où il est agréable de vivre est très gratifiant. C'est un plaisir assuré! Afin de vous faciliter la vie et d'augmenter votre satisfaction à jardiner, voici quelques conseils simples à appliquer.

- Évaluez le temps que vous pouvez consacrer au jardinage. Adaptez vos projets à vos disponibilités de temps.
- Regroupez les plantes en plate-bande plutôt que d'éparpiller les végétaux sur votre terrain. L'effet esthétique est beaucoup plus intéressant.
- Nourrissez et arrosez vos plantes. Avant la plantation, incorporez au sol du compost. Arrosez en utilisant l'eau de pluie récupérée. L'ajout d'un paillis permet de réduire les arrosages et ainsi économiser l'eau.

CONSEILS POUR JARDINER EN CONTENANT

Seule manière de jardiner sur son balcon ou sa terrasse, le jardinage en contenant permet lui aussi de créer un bel environnement. Vous pouvez utiliser toutes sortes de récipients : pot, panier suspendu, bac en bois, boîte à fleurs, vasque, fraisier, etc

- Choisissez des contenants suffisamment gros pour contenir assez de terre pour les plantes sélectionnées. Si les pots sont trop petits, vous devrez arroser souvent, ce qui deviendra vite une corvée. Assurez-vous que les pots aient des trous au fond afin d'assurer l'évacuation du surplus d'eau.
- Utilisez une terre de qualité préparée pour la culture en pot. Certains terreaux contiennent déjà des engrais. Tenez-en compte lorsque vous nourrirez vos plantes.
- Utilisez un engrais à décomposition lente pour éviter d'avoir à fertiliser régulièrement. Vous pouvez soit incorporer l'engrais au sol avant la plantation, soit l'épandre sur le dessus du pot avant de l'enterrer légèrement.
- Étagez vos arrangements. Dans vos pots, placez une plante haute au milieu, quelques fleurs de moyenne dimension autour et des plantes retombantes sur le pourtour. Vous obtenez ainsi une composition plus volumineuse.
- Regroupez 3 ou 4 contenants. Comme pour les plates-bandes, vous obtenez un meilleur effet en groupant vos contenants. Vous pouvez rassembler vos pots, vos paniers suspendus ou vos boîtes à fleurs.
- Enlevez régulièrement les fleurs fanées afin de favoriser la floraison.

VIVE LA PELOUSE DURABLE

Vous souhaitez une pelouse saine et en santé dont l'apparence générale n'est pas toujours parfaite, mais qui remplit entièrement ses fonctions utilitaires et bénéfiques ? Une pelouse qui résiste mieux aux insectes, aux mauvaises herbes et aux maladies, et qui nécessite moins d'eau et de fertilisants ? Rendez-vous sur le site www.pelousedurable.com pour en savoir plus. Vous pouvez aussi consulter les autres dépliants disponibles sur notre site Internet www.sainteusebe.ca.

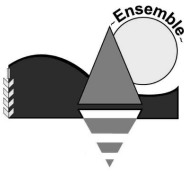


LES BIENFAITS DU JARDINAGE DURABLE SUR L'ENVIRONNEMENT

Le jardinage, en plus d'être un loisir agréable, est excellent pour la qualité de votre environnement et pour votre santé.

- Les plantes produisent de l'oxygène. Le jour, les plantes absorbent du gaz carbonique et rejettent de l'oxygène. Elles vous procurent ainsi un élément essentiel qui vous permet de respirer. Les plantes séquestrent du carbone, ce qui est très intéressant en cette période de changements climatiques.
- Les plantes réduisent la pollution atmosphérique. De nombreuses études ont démontré que les plantes absorbent, par leurs feuilles, des polluants gazeux. Elles fixent aussi sur leurs feuilles les poussières, les cendres, le pollen et d'autres particules. Il est maintenant admis que les plantes ornementales contribuent à diminuer le nombre et la durée des séjours dans les hôpitaux.
- Les plantes équilibrent les températures. Leur présence abaisse la température ambiante par leur évapotranspiration. En augmentant le taux d'humidité relative, elles atténuent les impacts négatifs des îlots de chaleur urbains.

Si vous avez une **propriété au bord de l'eau**, la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) a préparé des outils pour vous conseiller adéquatement sur les plantes à utiliser. Vous pouvez consulter le Répertoire de végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec ou visiter le site www.fihoq.qc.ca sous l'onglet « Publications ».



PROPRETÉ SUR VOS TERRAINS

Plusieurs personnes, résidentes et non-résidentes, nous font la remarque qu'il y a beaucoup de laisser-aller au niveau de la propreté de certains terrains de la municipalité. Nous demandons votre collaboration afin de régler cette situation pour que les visiteurs se souviennent de la beauté de nos paysages au lieu de la malpropreté de certaines propriétés.

Le Conseil municipal de Saint-Eusèbe a abrogé et remplacé le règlement # 01-2011 et plusieurs autres, par le règlement # 03-2013 « Règlement général concernant les nuisances, la circulation et le stationnement, la sollicitation et le colportage, la sécurité, la paix et l'ordre, les animaux et les systèmes d'alarme dans les limites de la municipalité de Saint-Eusèbe » décrétant certaines dispositions en matière de nuisances, etc., et applicables autant par la Sûreté du Québec que par la municipalité. Pour voir le règlement au complet, vous pouvez le retrouver sur notre page Internet www.sainteusebe.ca ou venir le consulter au bureau municipal.

Le Conseil municipal demande une attention particulière et que les correctifs nécessaires soient apportés le plus rapidement possible sur vos propriétés. N'oubliez pas, nous aurons de la visite cet été dans le cadre du Festi-Cèdre. De plus, la nouvelle classification des fleurons du Québec se fera sûrement au mois de juillet, soyez prêts, faites un effort pour nettoyer et embellir vos terrains.



NOUVELLE CROIX AU CIMETIÈRE.

La croix du cimetière qui était en place jusqu'à tout récemment n'avait pu résister indéfiniment aux assauts répétés de la température depuis les nombreuses années de sa mise en place. C'est pourquoi M. Jean-Paul Côté a fait et peinturé une nouvelle croix alors que Mme Béatrice Thériault a fait la partie lettrage. **MERCI à JEAN-PAUL ET BÉATRICE.** Cette nouvelle croix sera bénie à l'église le dimanche 18 juin à la fin de la messe. Au cours de la semaine du 18 au 24 juin elle sera installée sur son socle au cimetière. L'aide de bénévoles sera nécessaire puisque cette nouvelle croix est massive.

MERCI AUX FERMIÈRES DE SAINT-EUSÈBE qui, en préparation à la Confirmation du 19 mai dernier, ont uni leurs efforts pour faire du ménage dans l'église, ont travaillé à égayer et embellir les lieux par la décoration avec des fleurs et préparé la salle St-François. Le soir venu, **Les Fermières** ont participé activement au service de rafraîchissements : eau, jus et biscuits principalement pour les enfants, alors qu'un verre de vin de l'amitié était offert aux adultes. Au cours des préparatifs de cet événement, **Les Fermières** ont également demandé et obtenu une commandite du **MARCHE D'ALIMENTATION MÉTRO DE CABANO** pour l'achat des bouteilles d'eau, des jus et biscuits. **MERCI** au **MARCHÉ D'ALIMENTATION MÉTRO DE CABANO** pour son implication.

LE TOURNANT MISSIONNAIRE ÇA VOUS DIT QUELQUE CHOSE? C'est une priorité que notre diocèse s'est donnée et dont la mise en place prévue sur une période de 5 ans a débuté en septembre dernier. Dans le cadre de ce « Tournant missionnaire », les membres de chaque communauté chrétienne (paroisse) sont invités, comme individus et comme groupe, à se situer à nouveau par rapport au message de l'Évangile. Pour chaque paroisse, il y a un gros travail de réflexion à faire sur la manière de continuer à offrir les services avec moins de prêtres d'une part et d'autre part avec un petit nombre de laïcs disponibles pour les services à cause de l'avancement en âge ou par le manque de disponibilité pour la formation et des ressources financières qui diminuent également. En mai dernier, lors de la visite de Mgr Grondin et de son équipe pastorale les représentants des paroisses de la région pastorale du Témiscouata ont été sensibilisés à cet état de situation et invités à retourner dans leur paroisse afin d'analyser la situation vécue dans leur milieu puis se positionner dans les scénarios proposés par l'équipe diocésaine.

Les 5, 6 et 7 septembre prochain Mgr Denis Grondin et son équipe pastorale reviendront dans notre région (4 secteurs) cueillir les fruits de la réflexion.

MERCI à Mme Sylvie Mongeau, catéchète, pour le temps consacré dans l'accompagnement catéchétique des 5 jeunes de notre paroisse ayant conduit à la Confirmation. Ce groupe avait un parcours de 4 ans alors que les groupes subséquents sont sur 5 ans.

MERCI à Mme Brigitte Deschamps, responsable de la catéchèse, niveau secteur, pour sa disponibilité à donner des renseignements pour les parcours, ses conseils de fonctionnement et son travail de coordination dans la mise en place de la célébration de la Confirmation du 19 mai dernier.

MERCI à M. Raymond Beaulieu (bedeau) pour sa collaboration dans la réalisation de cette célébration réunissant des personnes de notre secteur Élisabeth-Turgeon.

Affaires religieuses par Reynald Ouellet personne relais

Jubilaires 2017

Les couples demeurant à Saint-Eusèbe ou, qui se sont mariés à l'église Saint-Eusèbe et qui fêtent un anniversaire multiple de « 5 » cette année, vous devriez avoir reçu une invitation à participer à l'hommage rendu le dimanche 16 juillet dans le cadre du Festi-cèdre.

Donc, si vous fêtez un anniversaire de 5 ans, 10 ans, 15 ans... et que vous n'avez pas reçu d'invitation, communiquez avec Reynald Ouellet 418-899-2372.



L'équipe du petit journal tient à féliciter **Camille Deschamps** pour sa place parmi les gagnants à la dictée Richelieu qui avait lieu le 3 mai dernier.

BRAVO CAMILLE!





Régie intermunicipale
des déchets de Témiscouata

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

La période de vidange d'installations septiques est commencée pour certaines municipalités. Pour la municipalité de Saint-Eusèbe, Sani-Lang passera dans la semaine du 21 août 2017. La RIDT enverra un courrier à chaque propriétaire concerné par la vidange environ deux semaines avant la date prévue des travaux afin qu'il puisse rendre accessible son installation.

HORAIRE D'ÉTÉ

L'horaire d'été (10 avril au 30 novembre) pour les écocentres de Témiscouata-sur-Lac, Squatec et Pohénégamook est mardi, vendredi et samedi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h et jeudi de 13 h à 16 h. Fermés les lundis et mercredis. Pour Dégelis, l'horaire est : lundi de 13 h à 16 h, mardi au vendredi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h et samedi 8 h à 12 h.

Congés fériés : les écocentres sont fermés le samedi 24 juin et le samedi 1er juillet 2017.

Prendre note qu'il n'y a pas de changement pour la collecte des ordures et du recyclage porte-à-porte pour les prochains congés fériés.



l'Éco-kit,
ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

PRÊT GRATUIT D'ENSEMBLE DE VAISSELLE RÉUTILISABLE
POUR LES ÉVÉNEMENTS, ACTIVITÉS, FÊTES DE FAMILLE, PARTY DE BUREAU, ETC

LE KIT COMPREND :

- Assiettes
- Bols
- Verres
- Couteaux
- Fourchettes
- Cuillères
- Linges à vaisselle
- Savon biodégradable

DISPONIBLE SUR RÉSERVATION
DANS VOTRE écocentre LE PLUS PRÈS

• Secteur Dégelis 297, route 235 853-2615, poste 212	• Secteur Squatec 90, route 295 Nord 853-5404
• Secteur Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano) 53, route 232 (rd) 854-7318	• Secteur Pohénégamook 480, rue du Parc Industriel 893-2371

POUR INFORMATION
OU RÉSERVATION :

- RIDT : www.ridt.ca ou (418) 853-2220
- À votre bureau municipal
- Dans un des 4 écocentres

Logos: IGA, Les Crottoirs, CD

RAPPEL IMPORTANT

Un petit rappel aussi pour vous mentionner que **tous les bacs roulants (déchets et/ou recyclage) doivent être sortis la veille au soir des collectes.**

Durant une journée, les trajets peuvent être modifiés et le ramassage du recyclage avoir lieu avant celui des déchets ou vice-versa.

CERCLE DES FERMIERES

Le Cercle de Fermières félicite Mme Denise Dubé, élue maman de l'année 2017. Nous remercions tous ceux qui ont participé à notre brunch annuel.

Nous vous souhaitons un bon été.

TERRAIN DE JEUX

Le Terrain de jeux commence le lundi 26 juin prochain dès 8h30.

Bon été à tous.

LE PARTAGE DE LA ROUTE, C'EST AUSSI FAIRE PLACE AUX UTILISATEURS D'AIDES À LA MOBILITÉ MOTORISÉES

Grand public

Un triporteur, un quadriporteur ou un fauteuil roulant motorisé permet à de nombreuses personnes de conserver leur autonomie dans leurs déplacements.

Depuis juin 2015, un projet pilote prévoit de nouvelles règles de circulation pour les utilisateurs de ces aides à la mobilité motorisées (AMM). En même temps, ce projet pilote laisse davantage de flexibilité aux utilisateurs d'AMM dans leur choix d'itinéraire, tout en assurant un partage de la route sécuritaire entre les différents usagers de la route.

En vertu du projet pilote, il est désormais possible pour les utilisateurs d'AMM d'emprunter les trottoirs, les voies cyclables, et, à certaines conditions, la chaussée et son accotement.

De plus en plus d'AMM circuleront sur la voie publique. Pour votre sécurité et celle des autres, soyez vigilant et adoptez une attitude ouverte et courtoise lors de vos déplacements.



Utilisateurs d'AMM

Sur la route en AMM, la sécurité avant tout!

Vous utilisez un fauteuil roulant motorisé, un triporteur ou un quadriporteur dans vos déplacements? Saviez-vous que l'utilisation de ces aides à la mobilité motorisées (AMM) est balisée par un projet pilote depuis juin 2015?

Selon votre préférence, et en ayant toujours en tête votre sécurité et celle des autres, il vous est possible d'emprunter les trottoirs, les voies cyclables ainsi que, à certaines conditions, la chaussée et son accotement. Il est interdit de circuler sur les autoroutes et leurs voies d'accès.

Sur les trottoirs et les voies cyclables, adaptez votre vitesse à celles des autres usagers. Avant de vous engager sur la chaussée, assurez-vous que la limite de vitesse est de 50 km/h ou moins et qu'il n'y a pas plus d'une voie de circulation par sens. Si vous empruntez l'accotement, il doit être suffisamment large et sans obstacle.

En précisant les règles de circulation, ce projet pilote vise un meilleur partage de la route tout en offrant une plus grande flexibilité dans vos déplacements. Pour en apprendre davantage sur le projet pilote, visitez le www.transports.gouv.qc.ca.

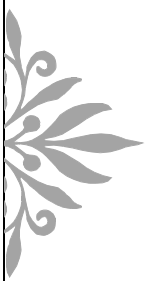


**Parc national
du Lac-Témiscouata**

Conserver. Découvrir. Partager.



**MRC de
Témiscouata**



Résidents du Témiscouata : pour vous, une journée « portes ouvertes » au Parc national du Lac-Témiscouata!

Témiscouata-sur-le-Lac, le 16 juin 2017. Dimanche le 25 juin prochain de 9h00 à 17h00, le parc national du Lac-Témiscouata en collaboration avec la MRC de Témiscouata, offre un accès gratuit à tous les résidents du Témiscouata (adultes et enfants), sur présentation d'une preuve de résidence. À cet effet, un carton d'invitation sera distribué dans toutes les boîtes postales au cours des prochains jours. Les Témiscouatins pourront ainsi profiter des installations de l'ensemble des trois secteurs du parc soit ceux de Squatec, Saint-Juste-du-Lac et Dégelis.

En primeur, il sera possible de voir dans le secteur camping du Grand-Lac-Touladi, le tout nouveau sentier des « Curieux de nature », destiné aux jeunes de 5 à 12 ans. Sur une distance de 700 mètres, ce sentier ludique comporte six stations de jeux permettant la découverte dans le plaisir. Il s'ajoute aux autres aires de jeux déjà en place pour le plus grand bonheur des tout-petits. « *Notre équipe et moi, sommes particulièrement fiers de la concrétisation de ce projet innovateur* » mentionne Denis Ouellet, directeur du parc « *d'autant plus qu'il est le premier du genre à s'implanter dans le réseau des parcs nationaux du Québec!* ». Plusieurs sentiers de randonnée sont aussi à découvrir entre autres, celui de la montagne du Fourneau, des Grands-Pins, la randonnée Grey-Owl sans oublier la diversité d'activités découvertes offertes sur réservation. Pour connaître la programmation complète : sepaq.com/pq/tem ou 418-855-5508.

Madame Guylaine Sirois, préfet de la MRC de Témiscouata mentionne: « *Notre parc national est un trésor à découvrir et à redécouvrir, il présente des lieux chargés d'histoire et de richesses naturelles exceptionnelles. Venez le constater par vous-même, parlez-en autour de vous et faites partie de nos ambassadeurs!* »

Bienvenue à tous les résidents du Témiscouata le dimanche 25 juin dès 9h00!
Une invitation du parc national du Lac-Témiscouata et de la MRC de Témiscouata.

-30-

Information :

Guylaine Sirois, préfet, élue au suffrage universel, MRC de Témiscouata, 418-899-6725 poste 4402.
Denis Ouellet, directeur, Parc national du Lac-Témiscouata, 418-855-5508, poste 6125.

Source :

Caroline Chassé, directrice des communications et de la culture, 418-899-6725 poste 4411,
cchasse@mrctemis.ca

AUX MEMBRES DES MUNICIPALITÉS DE SAINT-HONORÉ ET SAINT-EUSÈBE

NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF

La Caisse populaire Desjardins du Portage est heureuse de vous offrir un service de transport en collaboration avec le Transport Roulami. Ce nouveau service permettra aux membres de Saint-Honoré de se déplacer au siège social de la Caisse, situé à Saint-Louis-du-Ha! Ha! Et aux membres de Saint-Eusèbe au Centre de services de Notre-Dame-du-Lac. Les frais de transport seront assumés par la Caisse populaire Desjardins du Portage à condition d'y être membre.

Disponibilité du service : Les mardis aux quinzaines, à compter du 20 juin prochain. Les dates seront affichées à la Villa de Saint-Honoré et à l'Oasis des Aînés de Saint-Eusèbe.

Réservation : auprès de Mme Nathalie Dubé (418) 899-2189 avant 14 h 00, la journée précédent votre transport.

Départ : Villa de Saint-Honoré à 10 h et 13 h 30 (si complet à 10 h 00) et l'Oasis des Aînés de Saint-Eusèbe à 10 h.

Horaire

Juin	20
Juillet	4, 18
Août	1, 15
Septembre	5, 19
Octobre	3, 17
Novembre	7, 21
Décembre	5, 19

Autres solutions pour accéder à votre caisse différemment

Interac Retrait d'argent Effectuez un retrait lors d'un achat par paiement direct chez la plupart des commerçants

AccèsD Formation gratuite aux membres Paiement de facture, virements entre personnes et AccèsD

1 800- CAISSES

Www.desjardins.com

m.desjardins.com

♦ Sur rendez-vous. Contactez Mme Nanny Turcotte à la Caisse au 418 854-2434

Rencontre à domicile et conseiller virtuel Rencontre à domicile pour les membres qui ne peuvent se déplacer, grâce au service d'un conseiller mobile (WIFI requis). Sur rendez-vous seulement

418 854-2434 ou 1 866 990-2434

MINI-TOURNOI DE POMPIERS 2017

Samedi dernier se tenait à Saint-Marc-du-Lac-Long le mini-tournoi de pompiers. Il y avait 2 équipes pour représenter St-Eusebe sur un total de 11 équipes.



Personnes présentes sur la photo : Franco Dumont, Carlos Proulx, Bobby Briand, Tristan Laplante, Pier-Antoine Morin, Nathan Lebrun, Mathis Dumont, Xavier Proulx, Yan Laplante, Zackary Briand, Julien Ouellet, Léa Label, Annabel Briand, Marilou Briand

Responsables : Franco Dumont, Carlos Proulx, Bobby Briand, Marcel Label

Merci aux enfants de leur participation et aux parents, grands-parents, accompagnateurs pour leur soutiens et encouragements.



Marché public à Dégelis - Période estivale 2017



MARCHÉ
Gourmand
DES JARDINS
DU TÉMISCOUATA

J'ai le goût!

CET ÉTÉ, DÉCOUVREZ OU REDÉCOUVREZ UNE VARIÉTÉ
DE PRODUITS LOCAUX ET RÉGIONAUX.

Fruits et légumes frais • Produits de l'érable • Charcuteries
Produits du miel • Produits naturels • Et plus encore !

HORAIRE
Les dimanches du 2 juillet
au 24 sept. 2017 // 10 h à 15 h

LE MARCHÉ
1171, avenue de l'Accueil,
Ville Dégelis, Qc

Situé sur le terre-plein entre la sortie 12 et l'avenue de l'Accueil,
devant le Centre Infotouriste du Québec à Dégelis.

Visitez notre site web : marchegourmand.wordpress.com
f [marchegourmanddesjardinsdutemiscouta](https://www.facebook.com/marchegourmanddesjardinsdutemiscouta)

 Beau temps
Mauvais temps |  Entrée
gratuite |  Paiement
en argent



DROIT DE PORTER PLAINTE

L'utilisateur a le droit de porter plainte :

- Auprès des différentes instances sur les services qu'il a reçus ou aurait dû recevoir ;
- Sur des problèmes d'ordre administratif ou organisationnel ;

À cet effet, il a le droit d'être assisté et accompagné

(art. 34, 44, 45, 46 par. 2 et 3, 53, 60 et 61 LSSSS; art. 8 Loi sur le Protecteur des usagers).



DROIT AUX SERVICES

L'utilisateur a droit à des services adéquats sur les plans scientifique, humain, spirituel et social (art. 5 et 100 LSSSS).

Ces services doivent être offerts avec continuité et de façon personnalisée, tout en tenant compte des ressources disponibles (art. 5 et 13 LSSSS).

L'établissement doit référer l'utilisateur à une ressource qui offre les services dont l'utilisateur a besoin s'il ne peut lui-même les dispenser (art. 101 LSSSS).

L'utilisateur doit utiliser les services de façon judicieuse (art. 3 par. 5 LSSSS).



Désir de voyager, plaisir assuré, réalisez votre rêve !

À toutes les personnes intéressées, Voyage organisé avec Groupe Voyage Québec et votre conseillère Jacinthe Landry vous offre:

23 juillet	comédie musicale Marie Poppins,
12 septembre	Casino de Charlevoix,
30 septembre	pommes à l'île d'Orléans,
7 au 9 novembre	Noël d'automne au Manoir du lac William.

Pour information contacter jacinthe Landry au 418-714-2279.
Au plaisir de vous accompagner.



**Le Centre des femmes du Témiscouata sera fermé pour les vacances
du 7 juillet au 18 août 2017.**

On vous attends pour la reprise de nos activités avec une belle programmation dès septembre.
Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un bel été !

Toute l'équipe du Centre des femmes du Témiscouata



Mercredi 12 et Jeudi 13 juillet 2017

20 h
Présentation de la pièce de théâtre par la Troupe à Uzèbe « Les veuves de chasse » de l'auteur Simon Côté.
Au gymnase de l'école de Saint-Eusèbe

Vendredi 14 juillet 2017

13 h à 16 h
Danse de ligne country
Louise Dumont et Lucie Clavette

19 h à 22 h
Danse de ligne country
Micheline Bérubé et Jean-Charles Caron

19 h
Inscription Rallye-bottine, équipe de 2 à 4 pers.
Départ sous le chapiteau

Pour inscription:
contacter Elaine Roy
418 899-2357

20 h
Ouverture officielle du site

20 h 30
Rallye-bottine

22 h
DJ Mario



Samedi 15 juillet 2017

12 h
Dîner de plogues et Hot-dog
Préparé par nos élus

13 h à 16 h
Danse de ligne country
Micheline Bérubé et Jean-Charles Caron

13 h à 17 h
Exposition des Fermières à la sacristie
Kiosques des différents exposants

13 h 30 Tournoi de balle-molle familial

17 h 30
Souper Méchoui
Présentation des nouveaux arrivants, nouveau-nés et nouvelles entreprises.
Propriétaires d'érablière

20 h 30
Témis Country Band
(6 musiciens)
Rino Bossé, Francis Noël, Jasmin Bélanger, Claudie Lavoie, Richard Caron, Yannick St-Jacques



Dimanche 16 juillet 2017

10 h
Parcours Xcapade familial

11 h
Messe à l'église

12 h
Présentation des jubilés à l'église

11 h 30
Dîner sous le chapiteau (brochette de poulet)

13 h à 17 h
Exposition des Fermières à la sacristie
Kiosques des différents exposants

13 h à 17 h
Gala amateur sous le chapiteau

20 h
Présentation de la pièce de théâtre par la Troupe à Uzèbe « Les veuves de chasse » de l'auteur Simon Côté.
Au gymnase de l'école de Saint-Eusèbe

Les activités sont présentées sous le chapiteau « Municipalité de Saint-Eusèbe »
En collaboration avec les pompiers de Saint-Eusèbe (sécurité)

Tarifcation

PRÉ-VENTE ADULTE
Forfait danse : 15 \$
Forfait souper soirée du samedi : 25 \$

SUR PLACE

Pièce de théâtre
Adulte : 12 \$
6 à 12 ans : 6 \$

Danse de ligne country
A l'entrée Adulte : 7 \$
Rallye-bottine 5 \$ par personne

Spectacle musical du samedi
A l'entrée Adulte : 8 \$
Ado de 12 ans à 18 ans : ... 5 \$

Parcours familial Xcapade ... 5 \$ par personne

REPAS

Souper du samedi
Adulte : 20 \$
6 à 12 ans : 10 \$

Dîner du dimanche
Adulte : 15 \$
6 à 12 ans : 7 \$

Pour les moins de 5 ans : Gratuit

Pour réservation ou pour information:
418 899-2762



PROGRAMME FESTI-CÈDRE



Les billets du Festi-Cèdre sont en vente :

- ♦ Au bureau municipal
- ♦ À l'Épicerie l'Incontournable
- ♦ À la Station Service Michaud de Notre-Dame-du-Lac

PETITES ANNONCES

MAISON À VENDRE

Maison à vendre avec 4 chambres et 2 garages.
Grand terrain.
Contactez Serge au 418-899-6343

LOGEMENT À LOUER

Logement 4 1/2 au centre du village aux
Habitations de Saint-Eusèbe. Pour information:
Denise 418-899-0030 ou Bruno 418-899-6800.

RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX

Je fais la récupération de tous les métaux.
Vous avez des objets en métal à vous
débarrasser ? Du vieux fer, réfrigérateur,
cuisinière, cascade, aluminium, cuivre, fil
électrique, batterie d'auto, etc. Je me déplace.
Merci à l'avance.

Rino Dumont, 471, route 232, 418-899-2368

RÉPARATION DE VÊTEMENTS

Vous avez besoin de réparation de vêtements,
vous pouvez me contacter Louise Deschamps
au 418-899-6372.

BOIS À DONNER

J'ai du vieux bois sec pouvant servir de bois
d'allumage à donner.
Téléphone : 418 899-2860, Sylviane Cantin.

APPORTEZ VOS CANNETTES

Petit rappel pour vous dire que nous ramassons
toujours vos cannettes au profit du ballon-
balai. Apportez-les au 245, rue Principale.

Merci ! Nicole Bouchard

MONUMENT FUNÉRAIRE

Représentant pour la maison Elzéar Beaulieu
& fils inc. Raymond Beaulieu : 418-899-2358

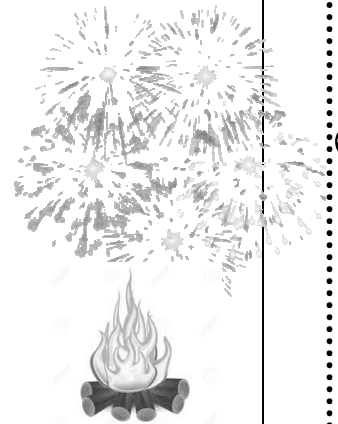


Party de la St-Jean-Baptiste

Le samedi 24 juin une journée d'activité est organisée au camping municipal pour célébrer la St-Jean dans ta municipalité.

Au programme:

- Tournoi de volleyball amical
- Jeux gonflables
- Feux de joie
- Musique avec Dj Étienne Proulx
- Dès 21h30 ; Feux d'artifice L'incortournable, préparé par David Robert



Service de cantine sur
place en journée et soirée

Ton comité de loisirs t'attend pour venir
t'amuser en famille le samedi 24 juin au
camping municipal de Saint-Eusèbe

Pour informations et inscription au tournoi de volleyball
Dany Beaulieu : 418-868-7335

Rally-bottine

Course
XCapade

Danse en
ligne country



Festi-Cèdre
de Saint-Eusèbe

DJ Mario

Pièce de
théâtre

Groupe
Témis
Country Band

14 au 16 juillet 2017

19^e édition

Vendredi 14 juillet

20 h 30 Rallye-bottine
22 h DJ Mario

Samedi 15 juillet

17 h 30 Souper Méchoui
20 h 30 Groupe
Témis Country Band



Dimanche 16 juillet

11 h Messe à l'église
11 h 30 Dîner sous
le chapiteau

Mercredi 12 juillet, 20 h / Jeudi 13 juillet, 20 h / Dimanche 16 juillet, 20 h

Présentation de la pièce de théâtre par la Troupe à Uzèbe
« Les veuves de chasse » de l'auteur Simon Côté.

POUR INFORMATION : 418 899-2762 • www.sainteusebe.ca